



# La Cagnole n°5

Lettre de l'association Courts-Circuits la Cagnole

12, Grande-Rue

Vaux 89000 Auxerre

[secretariat@lacagnole.fr](mailto:secretariat@lacagnole.fr)

<http://www.lacagnole.fr/>



## INFORMATIONS

### **1 / Choisir les petites phrases qui seront inscrites sur les coupons de la Cagnole**

Chaque coupon (de 1, de 2, de 5, de 10 et de 20 cagnoles) aura au recto une petite phrase qui illustrera notre charte, nos objectifs.

Au verso, tous les coupons auront une petite phrase commune.

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article35>

### **2 / Contactons les entreprises susceptibles d'adhérer à la Cagnole**

**Qui peut devenir prestataire de la Cagnole et dans quelles conditions ?**

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article36>

**Bulletin de candidature à l'adhésion à l'Association Courts-Circuits la Cagnole en tant que prestataire**

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article28>

### **3 / Prochaines réunions de la Collégiale, ouvertes à tout(e) adhérente(e)**

Décider des coupons, des règles d'agrément des professionnels, des rencontres avec les collectivités, déterminer le fonctionnement des comptoirs d'échanges, améliorer notre communication... venez nous rejoindre pour prendre part.

Dates et plans d'accès : <http://www.lacagnole.fr/spip.php?article14>

### **4 / Stands où rencontrer des membres de la Cagnole**

En septembre et octobre, nous serons présents à de nombreux rendez-vous.

Pour nous rencontrer, recevoir de la documentation, échanger, poser les questions que vous voulez...

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article16>



# MLCC

## 1 / Les monnaies locales citoyennes (MLCC) tracent leur route

En septembre 2011, nous consacrons un premier dossier au mouvement naissant des monnaies locales. Le tableau était simple : une dizaine de collectifs avait réussi à mettre en circulation de curieux coupons-billets sur leur territoire. La bogue, la mesure, l'abeille... Des noms simples, soigneusement choisis pour véhiculer, en plus de leur valeur monétaire, des valeurs qui ne sont pas prises en compte par l'argent : attention portée sur l'humain à l'origine du produit ou du service, simplicité volontaire, valorisation d'une économie à taille humaine, c'est-à-dire à l'échelle d'un bassin de vie... Ces billets étaient autant de tracts contre la folie spéculative, et leur utilisation autant de grains de sable dans les rouages de la « méga-machine ».

En six ans, le paysage des monnaies locales, plus fourni et plus varié, a bien changé. La loi de 2014 qui reconnaît leur intérêt, ainsi que le film *Demain* et son million d'entrées, sont passés par là. Les monnaies locales sont désormais connues et reconnues, et les « originaux » d'hier ont pris le statut de « précurseurs ». Dans les faits, une quarantaine de monnaies citoyennes circulent actuellement en France et, si l'on prend en compte les projets, on s'aperçoit que l'idée est présente sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les collectifs citoyens ne sont plus les seuls à s'y intéresser. On ne compte plus les initiatives portées par des associations de commerçants, des entrepreneurs plus ou moins « sociaux », des élus de tous bords entourés d'experts en « écosystèmes monétaires »...\*

\* <http://www.lagedefaire-lejournal.fr/voix-citoyenne-trace-route/>

# ADHÉRER

## 1 / Adhérer à Courts-Circuits la Cagnole

Pour tout particulier, adhérer, c'est :

- donner un soutien financier et citoyen,
- pouvoir participer à la mise en place du projet,
- pouvoir donner du temps, des savoir-faire,
- pouvoir co-décider dans une ou des commissions,
- assister aux réunions de la collégiale,
- participer aux assemblées plénières.

Adhérer en imprimant le bulletin à cette adresse : <http://www.lacagnole.fr/spip.php?article5>



## **2/ Bulletin de candidature à l'adhésion à l'Association Courts-Circuits la Cagnole en tant que prestataire**

Pour les professionnels candidats à devenir membres prestataires de la Cagnole, voici le bulletin à remplir

- ▶ soit en ligne,
- ▶ soit en PDF à imprimer et à envoyer.

Des membres de l'Association Courts-circuits la Cagnole prendront contact à réception pour un rendez-vous. Enfin la Collégiale de l'Association Courts-Circuits la Cagnole décidera de l'agrément de l'entreprise en se référant à la Charte de notre monnaie locale complémentaire citoyenne.

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article28>

### **Pour lire les comptes-rendus des réunions de la collégiale**

<http://monnaie.transition89.lautre.net/spip.php?article16>

# LA LETTRE

*Pour répondre à cette lettre, pour faire paraître une info dans cette lettre, pour demander d'anciennes lettres (depuis mars 2017), nous écrire à*

[secretariat@lacagnole.fr](mailto:secretariat@lacagnole.fr)

*Pour s'abonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur*  
[cagnolelettre-subscribe@yonnelautre.fr](mailto:cagnolelettre-subscribe@yonnelautre.fr)

*Pour se désabonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur*  
[cagnolelettre-unsubscribe@yonnelautre.fr](mailto:cagnolelettre-unsubscribe@yonnelautre.fr)

*Pour rejoindre les commissions de préparation de la Cagnole, pour adhérer à l'association, nous écrire à :* [secretariat@lacagnole.fr](mailto:secretariat@lacagnole.fr)

*Merci de faire connaître cette lettre si elle vous paraît utile.*

***Siège social : Mairie d'Auxerre, Hôtel de ville, 89000 Auxerre.***